



Politique de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial



SCOUTS®
Cr  er un Monde Meilleur

Programme des jeunes



SCOUTS®

Cr  er un Monde Meilleur

   World Scout Bureau Inc.
Programme des jeunes
F  vrier 2015

Bureau Mondial du Scoutisme, Bureau de Kuala Lumpur
Suite 3, Level 17,
Menara Sentral Vista, No 150
Jalan Sultan Abdul Samad
Brickfields, 50470
Kuala Lumpur, MALAISIE

Tel.: + 60 3 2276 9000
Fax: + 60 3 2276 9089

worldbureau@scout.org
scout.org

Reproduction autoris  e aux Organisations scout  es
nationales et Associations membres de l'Organisation
Mondiale du Mouvement Scout. La source devra   tre
cit  e.



© WSB Inc. / World Scouting

RÉSOLUTIONS DE LA 40E CONFÉRENCE MONDIALE DU SCOUTISME, SLOVÉNIE 2014

9/14 POLITIQUE DE PARTICIPATION DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

La Conférence

- reconnaissant la valeur de la participation et l'inclusion des jeunes dans la prise de décision pour servir le but du Scoutisme
 - considérant que le Scoutisme est un Mouvement de jeunes, soutenu par des adultes, avec qui des partenariats sains sont établis
 - notant les résultats et les conclusions du Rapport d'Evaluation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et du système des Jeunes Conseillers, qui conclut que plus de travail doit être fait
 - étant consciente des avantages individuels et organisationnels d'avoir des jeunes qui participent activement à tous les niveaux, tant au sein du Mouvement que de la société
 - croyant au rôle actif que les jeunes peuvent jouer en créant un changement positif, tant au sein du Mouvement qu'à l'extérieur
 - reconnaissant l'importance d'offrir des opportunités pour les jeunes membres de découvrir des rôles de leadership et développer des compétences pour le 21e siècle
- adopte la politique telle qu'inscrite dans le texte du Document de Conférence 9, comme Politique de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial
 - invite instamment les Organisations scouts nationales à mettre en œuvre la politique à tous les niveaux de leur propre organisation grâce à un système de soutien
 - demande au Comité Mondial du Scoutisme de considérer tous les moyens par lesquels la politique peut être mise en œuvre au sein de l'Organisation mondiale aux niveaux régional et mondial, y compris en mettant en place un processus permanent de révision.

SOMMAIRE

Politique de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial	5
• Définitions	5
• Introduction	7
• L'objectif de cette politique	8
La Politique	9
• Qu'est-ce que la Participation des jeunes ?	9
• Pourquoi impliquer les jeunes ?	10
- A. Pourquoi impliquer les jeunes dans le développement de la société	10
- B. Pourquoi impliquer les jeunes dans la prise de décision au sein du Scoutisme	11
- C. Défis liés à la participation des jeunes	13
• Comment impliquer les jeunes ?	14
- Au niveau de l'Unité	14
- Au niveau institutionnel (OSN et OMMS)	15
- Au niveau de la communauté	17
La Politique du Cycle de vie de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial	19
• Politique de Participation et d'Évaluation	19
• Calendrier pour la Mise en Œuvre et l'Évaluation	19
• Autres documents complémentaires	20
• Lectures supplémentaires	20
Annexes	22
• Annexe 1	22
Résolutions de la Conférence Mondiale du Scoutisme sur la Participation des jeunes depuis 1969	
• Annexe 2	29
Exemples de modèles utilisés de nos jours pour expliquer la participation, l'implication, l'engagement et l'autonomisation des jeunes	
• Annexe 3	34
Le Cadre pour une Stratégie de la Participation des jeunes, avec des indicateurs de réussites à atteindre d'ici 2020	
• Annexe 4	37
Description des outils pour la Participation des jeunes	



© WSB Inc. / World Scouting

POLITIQUE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

DEFINITIONS

Par égard pour cette politique, il est important de considérer les définitions suivantes :

Jeunes

Dans le Scoutisme, le mot « jeunes » fait référence à tous les garçons et filles qui grandissent à travers le Programme éducatif au sein du Mouvement. Les possibilités d'apprentissage dans le Scoutisme sont centrées sur le jeune, raison pour laquelle le Programme des jeunes se termine à l'âge adulte (cela comprend l'enfance, l'adolescence jusqu'au passage à l'âge adulte). Les différentes étapes du développement personnel déterminent les branches au sein du Scoutisme. Celles-ci peuvent varier selon la culture et le contexte dans lesquels les OSN opèrent (bien que les tranches d'âge se situent la plupart du temps dans une fourchette située entre 5 et 26 ans). Nous utilisons le terme « jeunes », plus générique, lorsque nous nous référons à la qualité de membres du Mouvement ou pour désigner un membre scout actif.

Les adultes, responsables d'adultes et responsables

désignent principalement des bénévoles (il y a seulement des responsables professionnels dans quelques cas) en charge du développement ou de la mise en oeuvre du Programme des jeunes, du soutien d'autres adultes, ou bien encore du soutien des structures organisationnelles du Mouvement.¹

¹ Politique Mondiale des Adultes dans le Scoutisme, 2011.

Les jeunes responsables sont des jeunes qui développent et mettent en oeuvre le Programme des jeunes pour des tranches d'âge plus jeunes, ou qui sont engagés dans le soutien à d'autres adultes ou au niveau des structures organisationnelles. Dans ce cas, le terme « responsable » renvoie au rôle qu'ils jouent au nom de l'Organisation. ²

La participation des jeunes est le processus garantissant aux jeunes d'être consultés et d'avoir l'opportunité de contribuer aux décisions qui affecteront leur vie.

L'implication des jeunes est un processus de renforcement des capacités, basé sur le fait de permettre aux jeunes de partager activement la responsabilité des adultes dans la prise de décisions qui affectent leur vie et la vie des autres dans leur communauté.

L'engagement des jeunes est la participation significative et l'implication soutenue des jeunes dans une action pour laquelle ils utilisent leur temps, leur intelligence, leurs talents, leurs compétences et leurs capacités pour aboutir à un changement positif, dans leur propre vie et celle des autres, qui résulte de liens étroits avec une idée, une personne, une activité, un lieu ou un résultat particuliers.

L'autonomisation des jeunes est le processus comportemental, structurel et culturel dans lequel les jeunes acquièrent la capacité, l'autorité, et la faculté de prendre des décisions et de mettre en œuvre le changement dans leur propre vie et la vie d'autres personnes, jeunes et adultes.

NB : L'implication, la participation, l'engagement et l'autonomisation des jeunes peuvent être perçus différemment selon le contexte et la culture au sein desquels ils sont observés. L'Annexe 2 présente trois modèles permettant de définir ces concepts utiles à la compréhension des diverses approches afin de définir ces termes.

Le Programme des jeunes englobe la totalité des opportunités d'apprentissage au sein du Scoutisme dont les jeunes bénéficient (Quoi), créées dans le but d'atteindre les objectifs du Scoutisme (Pourquoi) et dont l'expérience se fait par le biais de la méthode scoute (Comment).

La méthode scoute³ est un système d'auto-éducation progressive fondé sur les éléments interdépendants suivants: la Loi et la Promesse scout, l'apprentissage par l'action, le système d'équipe, le cadre symbolique, la progression personnelle, la nature et le soutien des adultes.

² Politique Mondiale des Adultes dans le Scoutisme, 2011.

³ Bien que la version de la méthode scoute présentée dans la Constitution de l'OMMS, édition de janvier 2011, soit assez différente, la définition donnée ici est dérivée de la publication du Bureau Mondial du Scoutisme intitulée « Principales caractéristiques du Scoutisme », septembre 1998, version à laquelle il est plus communément fait référence.

INTRODUCTION

Le principe de base

Le Scoutisme est un Mouvement de jeunes soutenu par des adultes; il n'est pas seulement un Mouvement pour les jeunes géré par des adultes. Ainsi, le Scoutisme offre le potentiel pour une communauté d'apprenants constituée de jeunes et d'adultes qui oeuvrent ensemble dans un partenariat nourri d'enthousiasme et d'expérience.

Le principe de base devrait être reflété à la fois dans le Programme des jeunes d'une Organisation scout nationale et dans les structures opérationnelles de l'Organisation.

Politique sur la Participation des Jeunes à la prise de décision, telle qu'adoptée par la Résolution 2/93

La question de la participation des jeunes dans la prise de décision a été abordée à plusieurs reprises dans les Résolutions de Conférence, et ce depuis 1969. Plus précisément, dans la Résolution 13/69 (voir Annexe 1) : « La Conférence exhorte les pays membres à inclure dans leur délégation aux Conférences mondiales au moins un jeune adulte qualifié. » Cela a été suivi par une série de Résolutions « reconnaissant la valeur d'une participation des jeunes à la prise de décision » (Résolution 15/88, voir Annexe 1) aboutissant à l'adoption de la « Politique sur la Participation des Jeunes à la Prise de Décision » (Résolution 2/93, voir Annexe 1).

Après 1993, une série de mesures ont été prises afin de renforcer la participation des jeunes dans les structures de l'OMMS au niveau mondial (en particulier, le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial a lieu juste avant toute Conférence Mondiale du Scoutisme, et un groupe de 6 Jeunes Conseillers auprès du Comité Mondial du Scoutisme est élu depuis 2005). Beaucoup de Régions de l'OMMS ont également adopté et adapté le concept d'un « Forum des Jeunes » et d'un groupe de Jeunes Conseillers.

En 2002, lors de la 36e Conférence Mondiale du Scoutisme, la Participation des jeunes a été adoptée comme priorité stratégique n°1 de l'OMMS. Elle a été suivie par d'autres Résolutions sur la Participation des jeunes (11/05, 14/08, voir Annexe 1), et par une Vision et une Stratégie pour la Participation des Jeunes à la Prise de Décision adoptée dans la Résolution 8/11 (voir Annexe 1).

L'Énoncé de la Vision est le suivant :

« Les jeunes sont habilités à développer leurs capacités à prendre des décisions qui affectent leur vie; et à s'engager dans la prise de décision dans les groupes et les institutions dans lesquels ils sont engagés, afin qu'ils contribuent activement à créer un monde meilleur. »⁴

Outre la Vision, la Conférence Mondiale du Scoutisme a adopté un cadre pour la Stratégie pour la Participation des jeunes présentant les résultats qui aideront les OSN à améliorer les opportunités éducatives offertes aux jeunes dans le Scoutisme (vous trouverez une description détaillée dans l'Annexe 3).

En 2013, une évaluation complète de la situation liée à la participation des jeunes au sein de l'OMMS a été effectuée. Ses résultats ont montré un succès limité des outils actuellement utilisés au niveau mondial et dans les Régions de l'OMMS. Cela a incité un élan vers l'amélioration de notre approche inhérente à la Participation des jeunes au sein de l'OMMS et, comme point de départ, le renouvellement de notre Politique de Participation des Jeunes.

L'OBJECTIF DE CETTE POLITIQUE

Cette politique vise à renforcer et à assurer la participation des jeunes à tous les niveaux du Mouvement scout **en fournissant des directives** à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS). Simultanément, elle sert de référence aux OSN dans le développement de leurs politiques nationales, et pour que les Régions de l'OMMS améliorent leurs pratiques de participation des jeunes.

Comme le Scoutisme est un Mouvement de jeunes soutenu par des adultes, et non pour les jeunes géré par les adultes seulement, cette politique met l'accent sur l'importance de créer un environnement de collaboration, où à la fois les jeunes et les adultes partagent des connaissances et des compétences naturellement et harmonieusement.

⁴ 39e Conférence Mondiale du Scoutisme, Document 14: La Participation des jeunes à la prise de décision. P. 3.



© WSB Inc. / World Scouting

LA POLITIQUE

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION DES JEUNES ?

Les jeunes sont des membres précieux de notre société, ils sont des citoyens actifs qui contribuent à résoudre les défis auxquels nos communautés sont confrontées aujourd'hui. Avec les problématiques actuelles qui exigent une collaboration intergénérationnelle afin de trouver des solutions, l'importance d'impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision est visible maintenant plus que jamais.

La participation des jeunes leur offre un **espace** et **l'opportunité**, quelque soit leur origine, d'avoir leur mot à dire dans les questions qui affectent leur vie, mais aussi la vie des autres dans leurs communautés. Il s'agit également de **renforcer les capacités** : permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et des connaissances grâce auxquelles ils augmentent leur confiance en eux et apprennent à être des membres responsables de leur société.

Enfin, faire participer les jeunes dans la prise de décision les **motive** à devenir des citoyens actifs ; ils se rendent compte de la **responsabilité** qu'ils portent en tant qu'individus envers la communauté dans son ensemble.

Au sein de l'OMMS, la participation des jeunes est observée sur trois niveaux interdépendants : éducatif, institutionnel et communautaire. Chacun englobe différents objectifs pour la Participation des jeunes et se concentre sur un ensemble spécifique de prestations dont les jeunes, les adultes et leur communauté au sens large du terme bénéficient de par la Participation des jeunes dans les processus de prise de décision.

POURQUOI IMPLIQUER LES JEUNES ?

Il y a un certain nombre de raisons pour la participation des jeunes, identifiées au sein et à l'extérieur du Scoutisme. Du point de vue du Mouvement, les raisons qui suivent sont particulièrement pertinentes :

A. POURQUOI IMPLIQUER LES JEUNES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Le droit des jeunes, une représentation pertinente et la perspective des jeunes

Les jeunes ont le droit de participer et d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui les affecteront ; c'est un de leurs droits fondamentaux⁵. Au sein d'organisations centrées sur les jeunes telles que le Scoutisme, impliquer les jeunes à la prise de décision garantit une meilleure représentation et permet d'obtenir la perspective d'un jeune, qui diverge souvent de celle d'un adulte. En outre, les jeunes sont généralement des personnes qui pensent « hors des sentiers battus » et qui sont capables de contribuer au moyen d'idées nouvelles, fraîches et créatives.

Développement de compétences pertinentes et d'une attitude positive pour les jeunes et les adultes

La participation des jeunes leur permet d'aspirer à des objectifs plus élevés, de renforcer leurs capacités et même de changer les attitudes. Elle peut aussi les aider à améliorer leurs compétences en résolution de problèmes, à être capables de critiquer de manière pertinente et à s'engager dans un dialogue constructif avec les adultes, afin de créer un environnement mutuellement respectueux. En outre, elle leur permet de prendre l'initiative (et la responsabilité de leurs actes), tout en renforçant leur confiance et leur ouverture d'esprit.⁶

La participation des jeunes permet aux adultes de commencer à percevoir les jeunes comme des partenaires clés / des alliés dans leurs communautés. Elle renforce aussi chez les adultes leur engagement et augmente leur énergie lorsqu'ils sont témoins de la même dévotion chez les jeunes générations.⁷

⁵ En ce qui concerne les jeunes, ce droit est inscrit dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, article 12.

⁶ Youth Participation Guide: Assessment, Planning and Implementation (2008). Family Health International en collaboration avec Advocates for Youth, soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la Population. Disponible à l'adresse suivante (en anglais) : unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2008/youth_participation.pdf

⁷ Ibid.

Favoriser la responsabilité et la durabilité

En impliquant les jeunes, les communautés garantissent un sens de la responsabilité sociale parmi eux vers un développement durable. Faire participer les jeunes à la prise de décision dès le plus jeune âge leur permet également de développer des compétences sociales et cela crée des communautés accueillantes et soudées.

En bref...

Le potentiel d'un jeune à contribuer à la société est véritablement énorme lorsqu'il est correctement encouragé et lorsque les communautés apportent suffisamment de soutien et d'opportunités. Dans le cadre de partenariats, adultes et jeunes peuvent approfondir leurs compétences et leurs connaissances afin de changer les attitudes. Ils peuvent travailler ensemble à la réalisation d'un développement durable et à la création d'une vie meilleure dans leur communauté. Ces bénéfices sont aussi visibles dans le contexte du Scoutisme, car les Organisations scouts nationales sont profondément ancrées dans les communautés dans lesquelles elles existent et contribuent à leur développement.

B. POURQUOI IMPLIQUER LES JEUNES DANS LA PRISE DE DÉCISION AU SEIN DU SCOUTISME

Education pour la vie

Faire participer les jeunes dans la prise de décision est un élément clé pour mettre en place la Mission du Scoutisme. Par le biais de la Participation des jeunes, les adultes soutiennent la création d'un environnement éducatif sûr, dans lequel les jeunes peuvent devenir des individus accomplis et jouer un rôle constructif dans la société.

Une méthode spécifique

Au sein d'une unité, tous les scouts peuvent participer à la sélection d'activités, à l'évaluation de la vie de groupe et à la décision des règles communes. Toutes ces activités soulignent l'importance de la Participation des jeunes comme étant un composant clé de la méthode scout.

Assister les jeunes dans l'établissement d'un système de valeurs et de développement de compétences pour la vie

En étant impliqués dans un processus de prise de décision, les jeunes peuvent découvrir les valeurs du travail en commun pour atteindre des objectifs communs et l'écoute des autres, prêter attention à l'opinion des autres en vue de parvenir à un consensus, partager des compétences et des efforts dans le travail d'équipe pour bénéficier de réussites ensemble au lieu de chercher l'auto-promotion. La participation des jeunes améliore les possibilités de renforcement des capacités parmi les jeunes et les adultes, en leur permettant de développer des compétences de vie telles que la résolution de problème, le leadership et la communication.

Améliorer la démocratie et le dynamisme des Organisations

Dans de nombreuses Organisations scoutes, la proportion de jeunes dirigeants est souvent importante et la majorité met en place le Programme des jeunes au niveau local. Si ces derniers, mais aussi d'autres jeunes membres, ne sont pas impliqués dans un processus démocratique qui leur permet d'exprimer leurs points de vue sur les besoins des jeunes, la pertinence du Programme des jeunes ainsi que la stratégie et la gestion de l'Organisation, alors le Scoutisme est confronté à un triple danger :

- Sans un retour de ceux qui travaillent localement, les responsables nationaux seront incapables de concevoir et développer des stratégies précises ;
- Si les jeunes membres et jeunes responsables sont dépourvus de l'opportunité d'exprimer leurs points de vue et d'être entendus, ils pourraient perdre leur motivation et laisser tomber. Lorsque le renouvellement des responsables augmente, la qualité du Programme se détériore ;
- Le Scoutisme est basé sur l'apprentissage par l'action. Si les jeunes ne peuvent faire l'expérience tôt de la prise de décision au niveau local, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils « deviennent soudainement responsables, et des citoyens adultes impliqués à l'âge de 16, 18 ou 21 ans sans avoir été préalablement exposés aux compétences et responsabilités relatives »⁸.

Renforcer le dialogue intergénérationnel

La Mission du Scoutisme est mieux réalisée quand il s'agit d'un partenariat sain entre jeunes et adultes, qui finit par être mutuellement bénéfique si chacun a la possibilité de partager ses propres points forts. Dans le Scoutisme, les responsables adultes ont un rôle d'habilitation qui implique, s'il est bien fait, l'obligation de s'engager dans un dialogue constructif et une collaboration avec les jeunes.

⁸ Dr. Roger Hart, voir Annexe 2 pour plus de renseignements

En bref...

En impliquant les jeunes dans les processus de décision au sein du Scoutisme, non seulement nous remplissons notre Mission dans le respect de la méthode scoute, mais nous soutenons également jeunes et adultes dans la réalisation de leurs pleines capacités et leur engagement dans un dialogue constructif afin de contribuer au caractère dynamique et démocratique de leur Organisation.

C. DÉFIS LIÉS À LA PARTICIPATION DES JEUNES

Les défis les plus communs, qui sont connus pour affecter la capacité des jeunes à participer dans la prise de décision dominée par les adultes, comprennent les normes culturelles, la pauvreté, le handicap et le genre. En outre, il y a un certain nombre de barrières institutionnelles :

La mauvaise gestion : Une attention insuffisante concernant la participation des jeunes génère souvent une mauvaise gestion des ressources pour les jeunes et leur potentiel reste inutilisé.

Modèles/outils inappropriés concernant la participation des jeunes : Si les structures de gestion n'utilisent pas de modèles/outils appropriés à leur contexte particulier et aux besoins des jeunes, ils risquent de perdre la contribution que les jeunes peuvent fournir pour atteindre les objectifs de l'Organisation.

Manque de compétences et de formation (et de ressources au sein de l'Organisation) : Le manque de compétences et une formation inadéquate mènent souvent à l'exclusion des jeunes du processus de prise de décision. Les Organisations n'ont pas souvent (ou ne cherchent pas) le temps ou les ressources pour former les jeunes afin qu'il apportent véritablement leur contribution.

Manque d'information sur les possibilités de participation des jeunes : Une mauvaise communication, ou un manque de clarté dans la communication empêchent les jeunes de prendre une part active dans les processus de prise de décision.

Le manque de temps et d'argent chez les jeunes : Les jeunes consacrent beaucoup de temps à l'école et aux obligations scolaires hors de l'école, ce qui leur laisse moins la possibilité de s'investir dans des programmes/activités scout. D'autre part, le manque de ressources financières est souvent une première barrière à l'initiation d'activités menées par des jeunes.

Un renouvellement du personnel et une formation pour adulte faibles : Un renouvellement rapide du personnel et des bénévoles, ainsi que le burnout du personnel sont souvent des barrières clés émergeant d'un manque de continuité et de suivi pour les jeunes qui cherchent à s'impliquer davantage dans les activités du Programme des jeunes.

Limites : Le fait d'avoir une participation des jeunes seulement jusqu'à un certain niveau de la structure organisationnelle empêche les jeunes de contribuer pleinement et de se sentir responsables du succès de l'Organisation dans son ensemble.

COMMENT IMPLIQUER LES JEUNES ?

Cette politique présente des lignes directrices pour la participation des jeunes à trois niveaux : unitaire, institutionnel et communautaire. Il est important de reconnaître que la participation des jeunes doit être observée de manière globale et non adressée individuellement, niveau par niveau. Les niveaux ne doivent pas être interprétés comme étant des substituts les uns pour les autres, bien au contraire : ils sont complémentaires, une relation mutuelle dans les lignes directrices qui renforce l'action proposée à chaque niveau.

AU NIVEAU DE L'UNITÉ

La participation des jeunes est à la base même de l'unité dans le Scoutisme. Elle est profondément enracinée dans la méthode scout et, par conséquent, est une composante essentielle de la mise en œuvre du Programme des jeunes. La méthode scout nous fournit des outils qui développeront la participation des jeunes et permettra aux jeunes, non seulement de prendre une part active dans les processus de prise de décision au niveau de l'unité, mais également de s'investir de rôles et de responsabilités à d'autres niveaux du Mouvement et, de façon plus large, dans la communauté.

Le système d'équipe

Le **système d'équipe (patrouille)**⁹, l'un des éléments de la méthode scout, n'est pas seulement une façon de travailler en petits groupes, comme cela est très souvent défini, mais aussi un système permettant d'impliquer les jeunes dans la prise de décision, toutes tranches d'âge confondues (avec des approches différentes). Le système d'équipe est véritablement un outil puissant concernant l'implication des jeunes ; il devrait donc être mis en avant de manière appropriée dans les différentes tranches d'âge.

⁹ « Le **système des patrouilles** a une grande valeur pour la formation du caractère, s'il est utilisé correctement. Ce système conduit chaque garçon à se rendre compte qu'il a un peu de responsabilité individuelle pour le bien de sa patrouille. Il conduit chaque patrouille à se rendre compte qu'elle endosse une responsabilité précise pour le bien de la Troupe. Grâce à lui, le Chef scout a la possibilité de faire passer aux garçons, non seulement son instruction technique, mais également ses valeurs morales. Grâce à lui, les Éclaireurs eux-mêmes apprennent petit à petit qu'ils ont une influence considérable dans l'activité de la Troupe. C'est le système des patrouilles qui fait de la Troupe, et même du Scoutisme tout entier, un véritable effort communautaire. » Robert S. S. Baden-Powell, *Aids to Scoutmastership*.

L'expérience du leadership

L'expérience du leadership dans le Scoutisme permet à tous les membres d'être en mesure de jouer un rôle de responsable selon la situation, investissant cette responsabilité pour mener le processus. De même, le rôle de chef est conféré par les autres grâce à leur confiance. Le **rôle de leadership** doit être interchangeable entre les membres de l'équipe, afin de permettre à tous d'être responsables et de gagner la confiance des autres.

Un système de représentation

Au sein de chaque équipe et de manière appropriée à leurs capacités, les jeunes membres organisent leur vie en tant que groupe, partagent les responsabilités, et décident, organisent, réalisent et évaluent leurs activités. Un **système de représentation** doit veiller à ce que les jeunes membres soient également impliqués dans les processus de prise de décision de l'unité dans son ensemble avec les responsables adultes.

AU NIVEAU INSTITUTIONNEL (OSN ET OMMS)

Il est très important que la participation des jeunes à la prise de décision au niveau institutionnel soit significative et transparente, ceci repose sur le développement de relations de travail efficaces entre adultes et jeunes. Lorsque différentes compétences et capacités sont reconnues et appréciées pour leur contribution et que les deux parties respectent leur expertise mutuelle, il existe alors une réelle base de partenariat.

Afin de faciliter le travail que les OSN et l'OMMS doivent entreprendre pour renforcer ces partenariats, cette politique fournit les lignes directrices suivantes :

POUR LES OSN :

- Le Programme des jeunes devrait être régulièrement révisé afin de veiller à ce que des opportunités existent et soient améliorées dans le but de développer et soutenir l'autonomisation des jeunes.
- L'OSN devrait avoir un Comité National du Programme des Jeunes, composé de membres forts d'une expérience pertinente et comprenant un nombre proportionnel de jeunes de moins de 30 ans, ayant le droit de prendre part au processus de prise de décision.
- Le matériel devrait être développé et fourni afin de soutenir l'autonomisation des jeunes par le biais du renouvellement du Programme des jeunes et de la formation pour adultes.
- Les outils et processus devraient être mis en œuvre pour soutenir l'apprentissage personnel chez les jeunes impliqués dans la prise de décision à tous les niveaux.

- Des programmes de formation pour adultes et jeunes devraient être développés et mis en œuvre pour soutenir la participation des jeunes à tous les niveaux.
- Des informations sur les opportunités de participation à la prise de décision et des informations sur les décisions prises devraient être mises à disposition de tous les jeunes dans la circonscription.
- La représentation de jeunes adultes dans les groupes de prises de décision de l'Organisation devrait être assurée, ainsi que dans les délégations aux Conférences régionales et mondiales du Scoutisme.
- La méthode visant à développer un plan stratégique pour l'Organisation devrait inclure un processus interne de participation à tous les niveaux de l'Organisation, prenant en compte la participation des jeunes à toutes les étapes du développement et de la mise en œuvre du plan.
- L'OSN devrait avoir un système d'évaluation de la satisfaction des jeunes membres vis-à-vis du Programme des jeunes, de sa mise en œuvre ainsi que du niveau de participation des jeunes dans la prise de décision au sein de l'Organisation. Les résultats de l'évaluation devraient être traduits en plan d'action devant être ensuite réalisé.

Note :

Les OSN devraient être prêtes à consacrer les ressources financières, entre autres, nécessaires au soutien de leurs politiques et procédures relatives à la participation des jeunes membres à la prise de décision.

Les OSN devraient aborder ces lignes directrices conformément, respectivement, à leur niveau actuel de participation des jeunes et à l'avancée de leur plan sur les différents aspects de celle-ci. Le Chapitre 5 de cette politique explique comment les OSN seront évaluées dans le domaine de la participation des jeunes.

POUR L'OMMS :

- La représentation et la participation active d'un nombre proportionnel de jeunes aux Conférences régionales et mondiales du Scoutisme, aux groupes de travail du Comité Mondial du Scoutisme (et Comités Régionaux), groupes de travail et sous-comités et au sein du Bureau Mondial du Scoutisme devraient être assurées afin de refléter **le principe de base** du Mouvement (tel que mentionné dans l'encadré du chapitre Introduction de ce document).
- Les outils, les processus, les structures, le personnel et les finances devraient être établis dans le but de soutenir l'apprentissage personnel chez les jeunes impliqués dans la prise de décision à tous les niveaux.

- La présence de jeunes dans les équipes de Relations Extérieures (jeunes porte-paroles) devrait être assurée.
- L'OMMS devrait continuer à offrir une plateforme destinée aux jeunes par le biais de laquelle ils peuvent exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations, et se préparer à prendre part aux processus de prise de décision à l'échelle mondiale du Scoutisme.
- Les Régions de l'OMMS sont encouragées à prendre en compte ces lignes directrices lors de l'établissement et/ou de l'évaluation de leurs pratiques concernant la participation des jeunes.

Des exemples d'outils qui pourraient être utilisés au niveau institutionnel (à la fois OSN et OMMS) en tant que mesures provisoires ou permanentes sont : les plateformes de jeunes (par exemple les Forums des Jeunes), les réseaux de jeunes (qui peuvent également être virtuels), les groupes de Jeunes Conseillers, ou bien encore les systèmes des quotas, d'observation en milieu de travail, de mentorat, de coaching, d'éducation par les pairs, et enfin la limitation des mandats et le droit de vote pour les membres les plus jeunes (Voir Annexe 4 pour une explication détaillée de chaque outil mentionné). Il s'agit d'une liste non-exhaustive, les OSN sont invitées à développer d'autres outils qui seraient appropriés à leur contexte national et à leurs besoins pour la participation des jeunes.

AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ

L'engagement du Scoutisme d'« aider à créer un monde meilleur » (engagement communautaire) est le résultat indirect de la contribution à l'éducation des jeunes. Ainsi, la société bénéficie du Mouvement scout de deux manières : l'une est l'éducation des jeunes et l'autre est leur autonomisation en tant que citoyens responsables et impliqués.¹⁰

Devenir « citoyens actifs »

Le Scoutisme contribue à la responsabilisation d'individus autonomes et au développement holistique de citoyens du monde, actifs au sein de leurs communautés. Permettre aux jeunes d'être des « citoyens actifs »¹¹ (maintenant et dans l'avenir) devrait être considéré comme l'un des aboutissements du processus éducatif du Scoutisme.

¹⁰ Initiative du Leadership du 21e siècle de l'OMMS : Avant-Projet sur le Leadership dans le Scoutisme, 2013

¹¹ Les citoyens actifs, tels que décrits dans certains documents, ont :
 - Un sens élevé de leur propre culture et identité
 - Une bonne connaissance et compréhension de leur communauté locale
 - Des compétences en planification de projets, leadership et management
 - Le sens des responsabilités à l'égard du développement durable
 - Une attitude positive vis-à-vis des différences et la capacité de travailler avec efficacité dans un environnement multiculturel

Extrait du Projet de Politique mondiale du Programme des jeunes dans le Scoutisme, Circulaire No 32/2013. Disponible sur : scout.org/sites/default/files/news_files/C3213_WSYPolicyDraftInclApp-f.pdf

Les jeunes changent les communautés

Afin de permettre aux jeunes dans le Scoutisme d'agir dans leur communauté et de contribuer aux développements positifs dans la société, le Scoutisme devrait :

- Identifier les opportunités, à la fois au sein du Scoutisme et à l'extérieur, pour que les jeunes et adultes bénévoles puissent être actifs dans la société ;
- Reconnaître les bénéfices éducatifs de la participation aux travaux de développement communautaire ;
- Identifier les bénéfices que la communauté reçoit de la contribution du Scoutisme ;
- Améliorer efficacement la participation des jeunes dans la communauté par le biais du Programme des jeunes ;
- Savoir comment aborder les aspects liés aux Relations Extérieures des projets de développement communautaire, en termes de partenariats, d'image et de communication ;
- Comprendre le rôle d'un responsable adulte en termes de soutien dans la promotion de projets de développement communautaire ;
- Être actif au sein du Conseil National des Jeunes ou de son entité homologue (si celle-ci existe), ainsi qu'aux conseils local et régional des jeunes (le cas échéant) ;
- Identifier les besoins et les intérêts des jeunes dans leur communauté, pendant le développement et la révision de son Programme des jeunes.

Les outils qui pourraient accroître les possibilités de contribution chez les jeunes au développement positif de leurs communautés comprennent : des possibilités de projets de bénévolat, de stages, de services communautaires et de partenariats avec d'autres ONG (voir Annexe 4 pour plus de renseignements sur chacun des outils mentionnés).



© WSB Inc. / World Scouting

LA POLITIQUE DU CYCLE DE VIE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

POLITIQUE DE PARTICIPATION ET D'ÉVALUATION

La mise en œuvre de la politique dépend largement des tentatives entreprises par les OSN, les Régions et les structures de l'OMMS à l'échelle mondiale.

Cette politique établit un programme d'évaluation de sa mise en œuvre, qui sera suivi de près par le biais des réalisations atteintes quand il s'agit de la Vision liée à la participation des jeunes et des indicateurs de succès (à atteindre d'ici à 2020) spécifiée dans le cadre d'une stratégie sur la participation des jeunes (voir Annexe 3).

CALENDRIER POUR LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION

Dans ce monde en constant changement, il est évident pour l'OMMS qu'un calendrier des activités est pratique et nécessaire. La durée de vie de la Politique Mondiale de la Participation des Jeunes (période entière) pour l'adoption, la mise en œuvre, l'évaluation et le nouvel examen de la politique est de 3 triennats, organisés comme suit :

- Le premier triennat est consacré à l'adoption et à la promotion (y compris les mises à jour du matériel de soutien de la politique) au sein des OSN,
- Le deuxième triennat est consacré à la mise en œuvre par les OSN,
- Le troisième triennat se concentre sur une évaluation complète et une révision par l'OMMS.

A l'issue de chaque triennat, une **évaluation des progrès sera effectuée** sur le travail qui a été fait concernant la politique à tous les niveaux. A l'issue du troisième triennat, nous disposerons d'un rapport de révision complet qui indiquera quels seront les changements nécessaires, le cas échéant.

AUTRES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Cette politique devrait être considérée comme lecture complémentaire aux documents suivants :

- Politique Mondiale du Programme des Jeunes dans le Scoutisme,
- Adultes dans le Scoutisme Politique Mondiale,
- Les Politiques Régionales et Nationales de Participation des Jeunes,
- Les Politiques de Communications aux niveaux mondial, régional et national,
- La Vision 2023 de l'OMMS et le Plan triennal 2014-2017

LECTURES SUPPLEMENTAIRES

Cette liste de lectures importantes présente des informations utiles et complémentaires sur les questions abordées dans cette politique :

- Constitution de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout, édition de janvier 2011
- Politique Mondiale du Programme des Jeunes dans le Scoutisme
- Adultes dans le Scoutisme Politique Mondiale
- Guide de Référence de la Participation des Jeunes, Bureau Mondial du Scoutisme, 2003

- Boîte à Outils de la Participation des Jeunes, Bureau Mondial du Scoutisme, 2005
- La Participation des Jeunes à la Prise de Décision, Document n°14 de la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme
- Document de réflexion sur le développement du leadership
- Dévoiler notre potentiel, Document sur la position du Comité Mondial du Scoutisme, 2014



© WSB Inc. / World Scouting

ANNEXES

ANNEXE 1

RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DU SCOUTISME SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES DEPUIS 1969

RÉSOLUTION 12/69 FORUMS DES JEUNES

La Conférence invite les associations nationales et les régions scouts à organiser des rencontres et des forums de jeunes pour accroître la participation de ceux-ci dans l'évolution du Mouvement.

RÉSOLUTION 13/69 CONFÉRENCE, JEUNES CHEFS

La Conférence exhorte les pays membres à inclure dans leur délégation aux Conférences mondiales au moins un jeune adulte qualifié. Les pays membres devraient être incités également à donner toute occasion aux jeunes cadres dûment qualifiés d'exprimer leurs vues et de participer aux processus de décision à tous les niveaux des associations scouts.

RÉSOLUTION 15/88

PARTICIPATION DES JEUNES ADULTES AUX CONFÉRENCES

La Conférence

- reconnaissant la valeur d'une participation des jeunes à la prise de décisions
- attire l'attention sur la Résolution 13/69 relative à l'inclusion de jeunes adultes dans les délégations aux Conférences Mondiales et invite instamment les Organisations scoutistes nationales qui n'ont pas encore suivi cette résolution à le faire lors de la préparation de toutes les Conférences à venir.
- recommande au Comité Mondial d'étudier les moyens d'accroître la participation de jeunes délégués et observateurs dans les présentations à la Conférence et dans ses débats.

RÉSOLUTION 2/93

POLITIQUE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISION

La Conférence

- reconnaissant l'importance de la participation des jeunes à la prise de décision par rapport aux buts du Mouvement Scout
- considérant que le Scoutisme n'est pas seulement un Mouvement pour les jeunes, mais aussi un Mouvement de jeunes
- convaincue que le Scoutisme est un Mouvement fondé sur des principes démocratiques
- reconnaissant l'intérêt que présentent pour les personnes concernées et pour le Mouvement tout entier chaque occasion offerte aux jeunes d'exercer une responsabilité
- soulignant avec satisfaction la réussite du 4e Forum Mondial des Jeunes en Australie (1990/91) et du 5e Forum Mondial des Jeunes en Suisse (1992)
- accueillant avec satisfaction la décision du Comité Mondial d'encourager la participation de Jeunes délégués à la 33e Conférence Mondiale du Scoutisme en proposant une réduction des droits d'inscription à la Conférence
- encouragée par les résultats de la participation des jeunes au Réseau Environnement du Scoutisme mondial

- adopte la Politique sur la Participation des Jeunes à la Prise de Décision
- reconnaît que cette nouvelle politique apportera une contribution importante à la mise en œuvre effective de la Politique Mondiale de Programme adoptée par la 32e Conférence Mondiale du Scoutisme en 1990
- invite instamment les Organisations scoutes nationales à mettre en œuvre cette politique à tous les niveaux de leurs associations
- demande au Comité Mondial du Scoutisme d'étudier les moyens de mettre en œuvre cette politique au sein de l'Organisation Mondiale, aux niveaux régional et mondial.

RÉSOLUTION 6/02

PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISION

La Conférence

- approuve la déclaration du Comité Mondial du Scoutisme sur la participation des jeunes à la prise de décision contenue dans le document de Conférence N° 7, telle qu'amendée
- engage chaque Association scoute nationale d'assurer une représentation équitable des jeunes gens et jeunes filles âgés de moins de trente ans dans les instances décisionnelles nationales et dans les délégations aux Conférences Régionales et Mondiales, et invite chaque Association nationale à faire part de ses efforts et des progrès accomplis sur cette question dans son rapport annuel au Bureau Mondial du Scoutisme
- engage le Comité Mondial du Scoutisme à donner priorité aux jeunes gens et aux jeunes filles sur des personnes plus âgées dans la nomination des membres aux comités techniques et aux groupes de travail au niveau mondial, pourvu qu'ils offrent les compétences requises, et demande aux Régions d'appliquer le même principe
- appelle chaque Association scoute nationale à mettre en acte les engagements pris depuis 1993 pour renforcer la participation des jeunes, en présentant des jeunes candidats hommes et femmes possédant le profil et les compétences requises à l'élection au Comité Mondial du Scoutisme
- presse les Conférences Régionales du Scoutisme de défendre avec force cette ligne de conduite
- décide que les Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial doivent être considérés comme des événements éducatifs pour les jeunes membres des branches aînées, avec la finalité de permettre aux jeunes de : partager leurs idées et leurs expériences sur les questions actuelles qui touchent les

jeunes dans les différentes parties du monde ; suggérer des moyens pour renforcer les politiques de jeunesse nationales et la formation des jeunes à la citoyenneté mondiale ; et contribuer à apporter au Mouvement de nouvelles idées sur la façon d'enrichir les programmes éducatifs pour les jeunes de plus de 16 ans

- décide que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial devra continuer à se tenir immédiatement avant les Conférences Mondiales du Scoutisme, afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes membres de se préparer mieux aux Conférences Mondiales du Scoutisme
- décide que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial soit autorisé à faire telles recommandations qu'il jugera appropriées au Comité Mondial du Scoutisme pour les soumettre à la considération de ce Comité
- presse les OSN d'introduire et d'adopter des politiques qui lui permettent la participation des jeunes dans les instances de prise de décision locales et nationales et développent des partenariats entre adultes et jeunes
- décide que le Comité Mondial du Scoutisme effectue une évaluation de la situation de la participation des jeunes dans la prise de décision, après chaque Conférence Mondiale du Scoutisme.

RÉSOLUTION 11/05

FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

La Conférence

- faisant référence à la Résolution 6/02 sur la participation des jeunes dans la prise de décision, adoptée par la 36e Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique en 2002
- notant avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la priorité stratégique 1 sur la Participation des jeunes, notamment avec la publication de nouveaux outils pédagogiques dans le domaine du programme des jeunes, le succès du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial avec l'élection de jeunes conseillers du Comité Mondial et la création de postes de jeunes chargés de projet au Bureau Mondial du Scoutisme
- soulignant que les jeunes conseillers et le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ne sont pas la solution finale pour répondre à la priorité stratégique 1 sur la Participation des jeunes, mais sont considérés comme un outil transitoire pour accroître la participation des jeunes dans le Scoutisme Mondial

- demande au Comité Mondial du Scoutisme de prendre sérieusement en considération les recommandations proposées par le 9e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et particulièrement la recommandation n° 16 relative à l'implication des jeunes conseillers dans les réunions et le travail du Comité Mondial du Scoutisme
- appelle le Comité Mondial du Scoutisme, les Comités Régionaux du Scoutisme et toutes les Organisations scouts nationales à amplifier les efforts, dans la ligne de la Résolution 6/02, afin d'intensifier la participation et l'autonomisation des jeunes à tous les niveaux, depuis les groupes scouts locaux jusqu'au niveau institutionnel dans le Mouvement ainsi qu'au sein de la société
- demande que dans le cadre du développement de la stratégie sur la participation des jeunes, les Organisations scouts nationales, les Comités Régionaux du Scoutisme et le Comité Mondial du Scoutisme se donnent en particulier les objectifs suivants au cours du prochain triennat :
 - intégrer dans les programmes éducatifs pour les adolescents et les jeunes adultes (15-25 ans) l'acquisition de compétences fondamentales visant à développer les capacités de participation des jeunes à l'intérieur du Mouvement et dans la société
 - soutenir la campagne Jeunes du Monde et intégrer le Brevet Scouts du Monde dans le programme des branches aînées
 - intégrer dans la formation des responsables adultes l'acquisition des compétences nécessaires pour les rendre capables d'encourager et de favoriser l'implication des jeunes dans la prise de décision
 - assurer une cohérence plus grande entre tous les niveaux du Mouvement dans le domaine de la participation des jeunes, en particulier en adaptant au niveau national et régional la formule de participation des jeunes mise en place au niveau mondial
 - considérer les Forums de Jeunes comme une étape pour la formation des futurs leaders internationaux du Scoutisme
 - utiliser au mieux le potentiel des jeunes ayant suivi cette expérience formatrice, en particulier dans la composition des délégations nationales aux Conférences régionales et mondiales et dans le choix des candidats aux instances décisionnelles, et en confiant aux jeunes conseillers et à d'autres jeunes bénévoles sélectionnés de manière transparente, des responsabilités significatives aux niveaux régional et mondial.

RÉSOLUTION 14/08

PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISION

La Conférence

- rappelant la Priorité Stratégique N°1: Participation des Jeunes
- réaffirmant la Recommandation 16 du 9e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- notant que les contributions à la fois des jeunes et des adultes sont importantes pour une prise de décision scoutée réussie
- considérant que l'équité des opportunités constitue une part essentielle de la bonne gouvernance
- gardant à l'esprit que l'expertise s'acquiert uniquement à travers l'expérience
- notant avec regret que la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'OMMS reste limitée
- notant également que le Scoutisme Mondial est mené aujourd'hui par des adultes au service des jeunes et non des adultes et des jeunes au service des jeunes
- reconnaissant que les Jeunes Conseillers constituent un moyen temporaire et transitoire dans le processus de prise de décision
- accueillant la Recommandation B du 10e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial relatives à ce sujet
- encourage les Organisations scoutées nationales à nommer des jeunes candidats pour l'élection à des fonctions de responsabilité à tous les niveaux
- recommande aux Comités Régionaux du Scoutisme et au Comité Mondial du Scoutisme de s'efforcer à atteindre l'objectif qu'au moins un tiers des membres des sous-comités et des groupes de travail aient moins de trente ans
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de faciliter le tutorat des jeunes nommés à des fonctions de responsabilité au niveau mondial
- encourage les Comités Régionaux du Scoutisme et les Organisations scoutées nationales à faciliter le tutorat des jeunes nommés respectivement à des fonctions de responsabilité aux niveaux régional et national
- demande au Comité Mondial du Scoutisme, en coopération avec les Jeunes Conseillers, de développer une Vision et une Stratégie de la participation des jeunes; cette stratégie devrait être examinée par la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme.

RÉSOLUTION 8/11

LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISION AU SEIN DES ORGANISATIONS SCOUTES NATIONALES ET DE L'ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT

La Conférence

- reconnaissant l'importance d'impliquer les jeunes dans la prise de décision comme un élément clé de la Méthode scout
 - prenant note de plusieurs Résolutions adoptées sur la participation des jeunes (2/93, 10-13/99, 6/02, 11/05, 14/08) et la nécessité d'actions concrètes pour progresser
 - reconnaissant que les jeunes sont des citoyens d'aujourd'hui et qu'ils ont un droit de prendre des décisions qui affectent leur vie
 - accueillant les progrès réalisés dans la participation des jeunes grâce à l'adoption de la Stratégie pour le Scoutisme et particulièrement grâce à la Priorité stratégique 1: la Participation des Jeunes
 - reconnaissant que de nombreuses Organisations scout
- souhaite un objectif final où les scouts ne soient pas évalués selon leur âge mais sur leur capacité et expérience, ce qui permettrait aux scouts de tous âges de travailler ensemble afin d'offrir un meilleur Scoutisme à plus de jeunes
 - encourage les Organisations scout
 - encourage les Organisations scout
 - recommande que chaque Organisation scout
 - demande au Comité Mondial du Scoutisme de : Organizations
 - fixer des objectifs concernant la participation des jeunes au sein de la structure de l'OMMS afin de pouvoir mesurer les progrès et accomplissements
 - créer un plan de mise en œuvre afin que les objectifs à réaliser dans le prochain triennat soient atteints

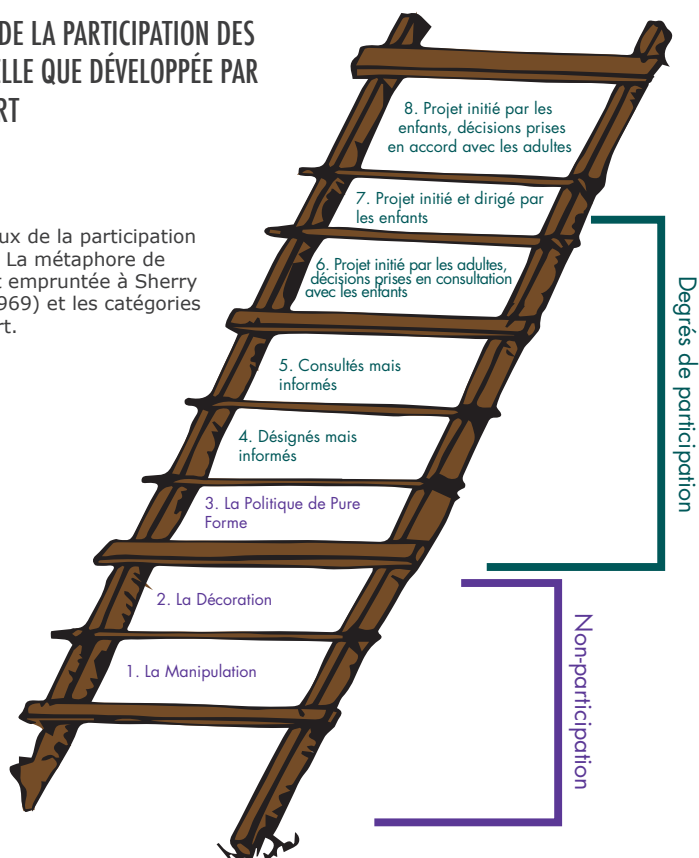
- rapporter à la prochaine Conférence les progrès accomplis quant aux visions de la participation des jeunes à la prise de décision au sein de la structure de l'OMMS et comment poursuivre ce processus
- développer des outils, partager des ressources et échanger des bonnes pratiques pour soutenir la participation des jeunes au sein des Organisations scoutes nationales
- suivre les progrès dans la participation des jeunes au sein des Organisations scoutes nationales
- mettre l'accent sur la participation des jeunes dans la communication.

ANNEXE 2

Exemples de modèles utilisés de nos jours pour expliquer la participation, l'implication, l'engagement et l'autonomisation des jeunes.

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES, TELLE QUE DÉVELOPPÉE PAR ROGER HART

Les 8 niveaux de la participation des jeunes. La métaphore de l'échelle est empruntée à Sherry Arnstein (1969) et les catégories à Roger Hart.



Explications :

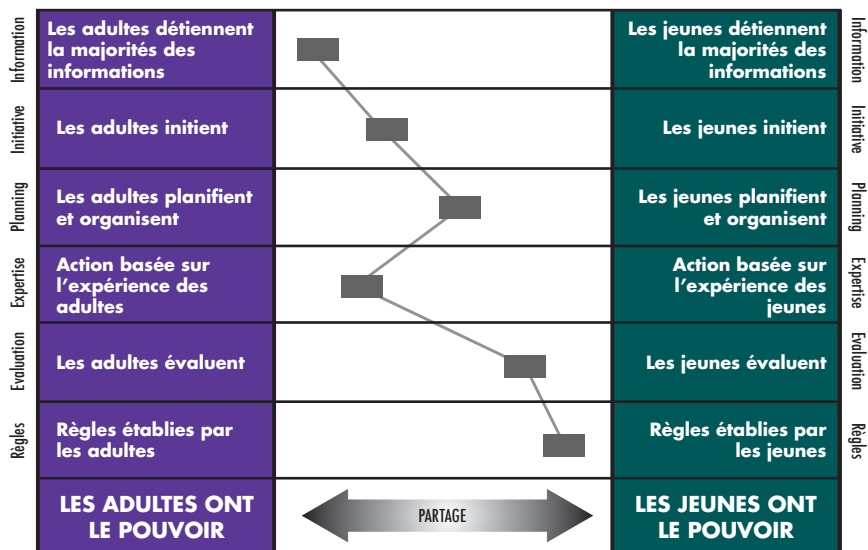
1. **La Manipulation** : Elle a lieu lorsque les adultes utilisent les jeunes afin de promouvoir une cause qui leur tient à cœur, sans pour autant aider les jeunes à comprendre cette cause.
2. **La Décoration** : On demande souvent aux jeunes de s'habiller d'une certaine façon et de soutenir un adulte dans ses activités, généralement dans le but de générer une réponse émotionnelle chez les adultes présents.
3. **La Politique de Pure Forme** : C'est une situation dans laquelle on demande aux jeunes de parler devant des assemblées de groupes de représentants élus, mais sans avoir préalablement obtenu beaucoup d'informations sur la question abordée, permettant de déterminer leur propre position, sans avoir pu consulter d'autres jeunes qui sont censés représenter une partie des spectateurs adultes.
4. **Désignés mais informés** : Bien que la participation des jeunes soit décidée pour eux, cette étape indique qu'ils comprennent les objectifs du projet, qui a décidé de les impliquer et pourquoi.
5. **Consultés et informés** : Le projet est conçu par des adultes, les opinions des jeunes sont prises au sérieux dans chaque prise de décision.
6. **Projet initié par les adultes, décisions prises en consultation avec les enfants** : Les jeunes ont un rôle intégral à jouer dans les prises de décision, plutôt que de n'avoir qu'un statut consultatif.
7. **Projet initié et dirigé par les enfants** : De tels projets sont peu fréquemment observés, car peu d'adultes sont prêts à donner un contrôle total aux jeunes. A cause du manque de participation des adultes, lesdits projets finissent par devenir une véritable préoccupation communautaire et restent marginalisés.
8. **Projet initié par les enfants, décisions prises en accord avec les adultes** : Les adultes sont impliqués en tant que facilitateurs pour les objectifs des jeunes, les orientant vers les ressources requises, leur apportant leur soutien pour développer leurs compétences nécessaires, et les aidant à évaluer. Ce type de relation permet un apprentissage plus important chez les jeunes, crée un sentiment d'appartenance communautaire du projet, et fournit aux adultes l'opportunité d'apprendre des jeunes, de leur enthousiasme et créativité.

LE CONCEPT D'AUTONOMISATION DES JEUNES, TEL QUE DÉVELOPPÉ PAR CLARE LARDNER

Ce modèle peut être utilisé pour comparer et évaluer les différentes méthodes de participation et comprend certaines des théories de Hodgson sur l'autonomisation. Il propose six dimensions de la participation et les illustre sur un continuum en fonction de qui détient le pouvoir. Les éléments sont les suivants :

1. **Initiation de la méthode** : De qui vient l'idée ?
2. **L'agenda** : Qui décide de ce qui est discuté ?
3. **Prise de décision** : Qui prend les décisions sur comment aller de l'avant ?
4. **Informations** : Qui détient les informations nécessaires à la prise de décision ?
5. **Mise en oeuvre** : Qui réalise les décisions ?
6. **Structure de participation** : Est-ce formel ou informel ; la structure adulte est-elle répliquée ?

A l'instar du modèle de l'échelle, il n'y a aucune façon correcte d'impliquer les jeunes car cela dépend des objectifs de l'exercice proposé, du type de question posé, de savoir s'il s'agit d'une activité ponctuelle ou d'un mécanisme permanent, et du degré de volonté de la part des jeunes et des adultes de s'engager dans la participation.



LA SPIRALE DE L'ACTION DES JEUNES D'ADAM FLETCHER

La Spirale de l'Action des Jeunes est conçue pour montrer combien de types d'activités s'assemblent, indiquant ainsi qu'il existe de nombreuses options offertes aux jeunes pour changer nos communautés.

Les Formes de l'Action des Jeunes :

La voix des jeunes représente l'expression, quelle qu'elle soit, d'un jeune, où qu'il soit et à tout moment. Ceci peut comprendre des expressions pouvant être verbales, écrites, visuelles, du langage corporel, ou des actions. Ces expressions peuvent convenir ou gêner les adultes qui les écoutent et peuvent être des expressions intentionnelles ou involontaires : la voix des jeunes ne requiert de la part de l'adulte ni approbation ni acceptation.

La participation des jeunes représente la présence des jeunes dans un contexte, quel qu'il soit, tout au long de leur vie ou de leur communauté. La participation des jeunes existe par le biais de prises de décision actives, du sport, de l'école, ou de la foi. Elle se manifeste également à la maison ou entre amis. La participation des jeunes peut être formelle ou informelle ; lorsqu'elle est formelle, les jeunes ne peuvent pas choisir de participer à tel événement mais ils peuvent choisir de ne pas participer. Lorsqu'elle est informelle, les jeunes choisissent de se rendre à tel événement.

L'implication des jeunes représente tout effort stratégique visant à faire entrer les jeunes dans les structures formelles. Ces structures peuvent être de nature gouvernementale, sociale, institutionnelle, culturelle, éducative, parmi d'autres, dans toute la société. La participation des jeunes est généralement formelle, comprenant souvent des rôles spécifiques, l'éducation et les résultats.

L'engagement des jeunes représente toute connexion soutenue que les jeunes détiennent vis-à-vis d'un élément particulier, que ce soit une idée, une personne, une activité, un endroit ou un résultat. Cette connexion soutenue peut être de nature sociale, émotionnelle, éducative, spirituelle, sentimentale, parmi d'autres, du moment qu'elle reste soutenue.

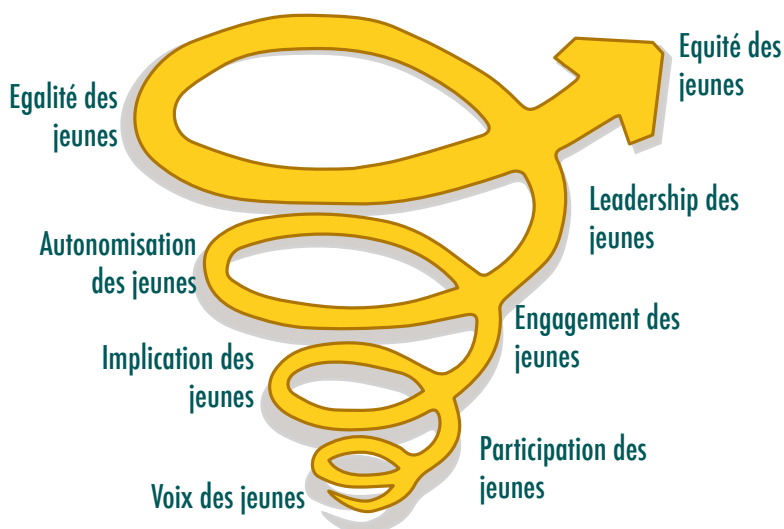
L'autonomisation des jeunes représente le processus comportemental, structurel et culturel par lequel les jeunes acquièrent capacité, autorité et entrent pour prendre des décisions et mettre en œuvre des changements dans leur propre vie et la vie des autres, jeunes et adultes.

Le leadership des jeunes représente la pratique des jeunes qui exercent une autorité sur eux-mêmes ou sur d'autres, à la fois par des moyens formels et informels. Le leadership des jeunes va au-delà de la portée de ce que les adultes reconnaissent, apprécient, ou promeuvent; il y a aussi le leadership des jeunes guidés par des adultes.

L'égalité des jeunes se manifeste quand les jeunes sont en totale égalité avec les adultes pendant qu'ils participent à une activité donnée. Il s'agit d'une répartition à 50/50 de l'autorité, de l'obligation et de l'engagement. L'une des réalités de cette situation est qu'il n'y a pas de reconnaissance pour les besoins de développement spécifiques ou des possibilités de représentation pour les enfants et les jeunes.

L'équité des jeunes est le rééquilibrage pro-actif des relations entre jeunes et adultes pour tenir compte de l'autonomie des rôles entre les jeunes et les adultes. Il permet une répartition à 40/60 de l'autorité, alors que toutes les personnes impliquées, jeune et adultes, sont reconnues pour leur impact sur l'activité, et chacune a la responsabilité des résultats.

COMPRENDRE L'ACTION DES JEUNES



ANNEXE 3

LE CADRE POUR UNE STRATÉGIE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES,
AVEC DES INDICATEURS DE RÉUSSITES À ATTEINDRE D'ICI 2020

Le cadre pour la stratégie pour la participation des jeunes présente les résultats qui aideront les OSN à améliorer les possibilités d'éducation offertes aux jeunes dans le Scoutisme. Ces résultats portent sur quatre thèmes : les politiques et les structures, le soutien au Programme, la communication et les attitudes. Ils sont exposés dans une matrice avec les trois domaines de la Participation des jeunes : l'unité, la communauté et le niveau institutionnel.

Le cadre pour la stratégie est décrit ci-dessous :

Domaines de résultats	Au niveau de l'unité/du groupe	Au niveau de la communauté	Au niveau de l'institution
POLITIQUES / STRUCTURES	• Les structures, y compris les groupes de gouvernance et financiers impliquent les jeunes dans le processus décisionnel. • Les structures permettent aux jeunes d'être pleinement impliqués dans la prise de décision pour assurer que leurs opinions de jeunes soient entendues. Cela comprend l'examen des moyens d'agir, les réunions, etc.	• Les politiques du Scoutisme demandent la participation des jeunes à d'autres groupes/activités communautaires. • Les groupes communautaires reconnaissent les contributions des membres scouts aux activités de leur collectivité.	• Les jeunes sont impliqués dans tous les aspects du développement et de la vie de l'Organisation. • Des structures, du personnel et du financement existent pour permettre la participation des jeunes à la prise de décision. • Les techniques d'information et de gestion sont ouvertes au sein de l'Organisation.

Domaines de résultats	Au niveau de l'unité/du groupe	Au niveau de la communauté	Au niveau de l'institution
SOUTIEN AU PROGRAMME	• Il existe des procédures pour les jeunes pour leur participation active à la prise de décision dans le cadre de leur propre progression dans le Scoutisme. • Des mécanismes existent pour les jeunes afin de participer activement à la prise de décision dans la vie de leur section ou groupe. • Les opportunités de prise de décision pour les jeunes sont maximisées dans la vie de leur section/ groupe. • Du matériel de soutien sur l'autonomisation des jeunes est utilisé lors de la mise en œuvre du programme. • Les dirigeants sont formés pour travailler en collaboration avec les jeunes et estiment leurs capacités de prise de décision. • Des outils d'évaluation sont utilisés afin d'améliorer l'efficacité de tous les aspects de la participation des jeunes.	• Les jeunes sont impliqués dans la prise de décision dans d'autres aspects de leur communauté. • Le Scoutisme au travers du Programme des jeunes, encourage la participation des jeunes à d'autres groupes/activités communautaires.	OMMS • Il existe des directives pour la promotion de l'autonomisation des jeunes dans l'Organisation. • Les OSN revoient leur Programme des jeunes et la formation des adultes afin d'assurer que les lignes directrices et les pratiques témoignent de l'autonomisation des jeunes. • Des outils et des processus sont élaborés pour appuyer l'apprentissage personnel des jeunes impliqués dans la prise de décisions à tous les niveaux. OSN • Les Programmes des jeunes sont examinés afin de s'assurer que les opportunités existent et sont promues afin de favoriser et appuyer l'autonomisation des jeunes. • Des supports sont élaborés et fournis afin d'appuyer l'autonomisation des jeunes grâce au renouvellement du Programme des jeunes et de la formation des adultes. • Des outils et des processus sont mis en œuvre pour soutenir l'apprentissage personnel des jeunes impliqués dans la prise de décision à tous les niveaux. • Les programmes de formation pour les adultes et les jeunes sont développés et mis en œuvre pour soutenir la Participation des jeunes à tous les niveaux.

Domaines de résultats	Au niveau de l'unité/du groupe	Au niveau de la communauté	Au niveau de l'institution
COMMUNICATION	- Le rôle des jeunes dans la prise de décision est renforcé par les moyens de communication. - Les informations sur les possibilités de participation à la prise de décision et l'information sur les décisions prises sont encouragées auprès de tous les jeunes. - Les décideurs recherchent et prêtent attention aux opinions exprimées par les enfants et les jeunes qui sont en dehors de la prise de décision officielle.	- Le Scoutisme favorise la participation des jeunes dans les ONG et autres groupes et activités communautaires. - Le Scoutisme cherche à donner l'opportunité aux jeunes de s'engager dans des ONG et autres groupes d'activités communautaires. - Des informations sur les possibilités d'engagement dans les ONG et les groupes d'activités communautaires sont encouragées auprès de tous les jeunes. - Le Scoutisme contribue aux initiatives locales et nationales relatives aux jeunes.	- Le rôle des jeunes dans la prise de décision devrait être renforcé dans les communications. - L'information est accessible à des publics cibles spécifiques par le biais des canaux de communication appropriés. - L'information sur les possibilités de participation à la prise de décision et d'information sur les décisions prises est encouragée auprès de tous les jeunes.
ATTITUDES	- Les jeunes gens valorisent et acceptent les occasions d'être impliqués dans la prise de décisions. - Les jeunes sont activement encouragés à participer à la prise de décision et ils sont soutenus dans ce rôle. - Les groupes gouvernants reconnaissent et valorisent le rôle des jeunes dans les processus décisionnels.	- Les jeunes gens valorisent et acceptent les occasions d'être impliqués dans la prise de décision au sein des ONG, dans les groupes, et concernant les activités communautaires. - Le Scoutisme estime la contribution apportée par les membres à d'autres ONG et groupes communautaires. - La société et les groupes communautaires voient le Scoutisme comme un partenaire fiable et promeuvent les coentreprises.	- Les groupes de gouvernance reconnaissent et apprécient la possibilité de travailler en partenariat avec la diversité totale de leurs constituants. - Les jeunes ne sont plus spécifiquement ciblés, mais sont membres de tous les groupes gouvernants. - Les jeunes apprécient et acceptent les occasions de participer à la prise de décision au sein de l'Organisation.

ANNEXE 4

DESCRIPTION DES OUTILS POUR LA PARTICIPATION DES JEUNES

Les Plateformes/Forums des Jeunes sont des outils pédagogiques qui soutiennent le processus de développement de la participation des jeunes en partenariat avec les adultes et les jeunes membres dans les sections aînées. Les plateformes/forums sont des événements qui responsabilisent et inspirent les jeunes par le biais d'une approche participative, les aidant ainsi à développer des compétences dans la prise de décision qui peuvent ensuite être utilisées au sein du Scoutisme et dans la société. Ces plateformes/forums pourraient prendre la forme d'un événement (par exemple, le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial) ou d'un outil de communication en ligne.

Les groupes de Jeunes Conseillers sont un modèle largement utilisé pour impliquer les jeunes dans la prise de décision, ce groupe opérant généralement comme un sous-groupe qui rend compte de ses activités à la structure de prise de décision principale, créant un lien entre cette structure et les jeunes. Il est souvent utilisé dans l'administration locale et par les grandes organisations, telles celles à but non lucratif et religieuses, et est largement utilisé dans le système de l'enseignement secondaire (dans certains pays) sous la forme de conseils d'élèves. Le modèle des groupes de Jeunes Conseillers intéressent les jeunes qui sont attirés par des méthodes plus formelles de participation. Ses avantages incluent une perspective et l'occasion pour les jeunes participants de développer une gamme de compétences et de capacités. Ses procédures sont susceptibles d'être moins formelles que celles normalement associées à des structures formelles de gestion et sont par conséquent plus adaptées aux jeunes.

Le système des quotas est une politique de limitation du nombre de certains membres du groupe dans un contexte donné. Dans le Scoutisme, nous parlons de système des quotas pour les jeunes dans les comités/conseils nationaux, groupes de travail, sous-comités et délégations aux Conférences régionales et mondiales.

Le système de mentorat est une relation de développement personnel dans lequel une personne plus expérimentée aide à guider une personne moins expérimentée. Une relation fructueuse basée sur le mentorat génère des gains importants à la fois pour le mentoré et le mentor.

Le coaching est une relation informelle entre une personne qui a une expérience et expertise plus significatives que l'autre et offre conseils et orientations. Les résultats sont plus tangibles car le coaching est basé sur l'apprentissage d'une compétence ou d'un savoir spécifique.

La limitation des mandats (ou la durée du mandat) est une limite statutaire sur le nombre de mandats qu'une personne peut servir à un poste. En termes de participation des jeunes, ce serait une ouverture bénéfique pour que les jeunes puissent acquérir des postes à responsabilités (puisque les adultes qui les occupent auront un nombre de mandats limités).

Donner le **droit de vote pour les plus jeunes membres** est une occasion pour les conseils/comités d'accroître la participation des jeunes, en reconnaissant formellement le droit des jeunes membres à voter, au lieu d'être simplement observateurs.

Les modèles d'éducation par les pairs mettent l'accent sur le développement des compétences des jeunes en créant des rôles pour les jeunes dans l'éducation de leurs pairs. Ils commencent par un programme de formation détaillé pour les jeunes éducateurs et sont soutenus par un appui continu des adultes.

Les réseaux de jeunes sont des modèles à long terme de coopération entre les jeunes à un certain niveau (local, régional, national, international). Leur but est d'assurer une communication constante chez les jeunes, et à fournir des données pour les structures de prise de décision au niveau correspondant.

Le bénévolat communautaire/service communautaire fait référence aux bénévoles qui travaillent afin d'améliorer les efforts de développement de la région dans laquelle ils vivent. Il peut revêtir plusieurs formes et être encouragé sous les auspices de différentes organisations. Il peut être une entreprise du groupe, ou un effort individuel, et l'activité/projet/programme peut être à long terme ou à court terme.

Un **stage** représente tout programme officiel ou formel qui fournit une expérience pratique pour les débutants à un poste donné, une profession ou une recherche. Il peut être bénéfique non seulement pour le jeune individu qui l'entreprend, mais aussi pour l'organisation qui offre ce stage, car les stagiaires peuvent apporter une nouvelle énergie, de nouvelles idées et des points de vue différents dans le travail de l'organisation.



SCOUTS®

Créer un Monde Meilleur

© World Scout Bureau Inc.
Programme des jeunes
Février 2015

Bureau Mondial du Scoutisme, Bureau de Kuala Lumpur
Suite 3, Level 17,
Menara Sentral Vista, No 150
Jalan Sultan Abdul Samad
Brickfields, 50470
Kuala Lumpur, MALAISIE

Tel.: + 60 3 2276 9000
Fax: + 60 3 2276 9089

worldbureau@scout.org
scout.org

Reproduction autorisée aux Organisations scoutistes
nationales et Associations membres de l'Organisation
Mondiale du Mouvement Scout. La source devra être
citée.